



LA DYSLEXIE

Inspection Académique
de la Corrèze

*Ressources pour la prise en charge
des troubles spécifiques du langage écrit*

PREAMBULE

L'égalité des chances, c'est d'abord l'égalité des toutes premières chances.

C'est pourquoi depuis une trentaine d'années, l'institution scolaire et les professionnels de la santé s'efforcent de prendre la mesure des difficultés rencontrées par certains enfants dans l'accès au langage oral et écrit, et parfois des troubles qui affectent son développement.

Cette attention s'explique, bien sûr, par l'importance de la maîtrise de la langue qui constitue l'enjeu central de toute scolarité comme le précisent la mise en œuvre de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école et le socle commun des connaissances et des compétences. Au-delà, cette maîtrise constitue un élément essentiel de l'exercice de la citoyenneté, de l'intégration sociale et d'une future insertion professionnelle.

Facteur déterminant dans l'élaboration des processus de communication et de conceptualisation, le développement des compétences langagières est une priorité. Il fait, à ce titre, l'objet d'une attention particulière de la part des parents, ainsi que des professionnels, enseignants en particulier, concernés par l'instruction du jeune enfant. L'enseignant dans la classe apparaît, comme le premier responsable de l'entrée dans la lecture-écriture. Son expertise et sa vigilance quant à une pratique quotidienne, et ce dès la grande section, sont sans aucun doute des éléments déterminants dans l'acquisition de compétences efficaces. Au-delà de ces incontournables, les difficultés rencontrées par certains élèves dans ces domaines doivent conduire à la mise en place de dispositifs d'aide (différenciation, aide personnalisée, RASED, stages de remise à niveau). Lorsque ces préconisations ont été respectées et mise en œuvre et que, malgré cela, certains signes persistent il convient alors de mobiliser les compétences de partenaires (orthophonistes, médecins....). Ces derniers apporteront leur concours afin d'approfondir les examens et établir, dans les meilleurs délais, un diagnostic fiable. Les élèves, diagnostiqués alors porteurs de troubles du langage, requièrent un soutien précoce et durable, parfois tout au long de leur scolarité, nécessitant des adaptations pédagogiques, voire une aide individualisée afin d'optimiser ses apprentissages.

Le guide qui vous est proposé a vocation de créer une synergie autour de cette problématique, de proposer des ressources de manière cohérente sur un territoire et favoriser les coopérations. Fruit d'une concertation pluridisciplinaire, il constitue un outil départemental qui vise à fournir aux enseignants des premier et second degrés des réponses dans la connaissance, la reconnaissance et la prise en charge pédagogique des enfants présentant des difficultés du langage écrit : différenciant ainsi clairement ce qui relève de l'apprentissage et ce qui relève du trouble.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnels ayant contribué à son élaboration.

L'Inspecteur d'Académie de la Corrèze
Jean-Pierre BATAILLER

REMERCIEMENTS

A l'ensemble des membres du groupe de travail ayant élaboré ce guide :

- AGNOUX Pierre Marie, enseignant référent
- ALBARET Marie-Claude, enseignante spécialisée option E RASED
- BARTOLI Marc, principal du Collège de Corrèze
- BESANGER Sandrine, CPE
- BONNET Elisabeth, orthophoniste
- CHAMBRE Nicole, directrice CIO
- CURABET-VERVECHE Nicole, Copsy
- DENECKER Gilles, psychologue scolaire RASED
- FAUCHER Jeanine, principal du Collège Victor Hugo Tulle
- LACAZE Thierry, principal du Collège d'Uzerche
- MARLINGES Isabelle, directrice
- MERIEL Yves, orthophoniste
- PLAS Jean-Michel, psychologue scolaire RASED
- PEYRONIE Sandrine, conseillère pédagogique
- POMMERET Monique, orthophoniste

sous le pilotage de :

- LACOMBE Maryse, inspectrice de l'éducation nationale, conseillère technique auprès de l'Inspecteur d'Académie de la Corrèze, chargée de l'Adaptation scolaire et de la Scolarisation des élèves Handicapés (ASH)
- RICHARD Françoise, médecin conseillère technique, responsable départemental du service médical de promotion de la santé en faveur des élèves
- CHAMPEAU Isabelle, conseillère pédagogique ASH

SOMMAIRE

- 1- Définition de la dyslexie
- 2- Signes d'alerte et difficultés
- 3- Procédures à adopter
 - 3-1 Dans le premier degré
 - 3-2 Dans le second degré
- 4- Aménagements pédagogiques pour un élève dyslexique
 - 4-1 Dans son environnement immédiat
 - 4-2 Dans son travail en lecture, à l'oral
 - 4-3 Dans son travail à l'écrit
 - 4-4 Dans son travail à la maison
 - 4-5 Au cours des évaluations
- 5- Les outils de suivi
 - 5-1 Projet d'accueil individualisé PAI
 - 5-2 Livret de suivi
 - 5-3 Aménagement des examens

Annexes

- Annexe 1: Tableau de repérage des difficultés
- Annexe 2: Fiche d'observation enseignant
- Annexe 3: Modèles de PAI
- Annexe 4: Quelques définitions
- Annexe 5: Livret de suivi

Bibliographie

- Logiciels et sitographie
- Textes de référence

Les difficultés de l'élève dyslexique dans la manipulation de l'écrit affectent les apprentissages dans toutes les disciplines. Il est donc important de pouvoir identifier certains signes permettant de repérer une dyslexie chez un élève tout en gardant à l'esprit que **toute difficulté de lecture ne relève pas nécessairement de dyslexie**.

1. DÉFINITION DE LA DYSLEXIE

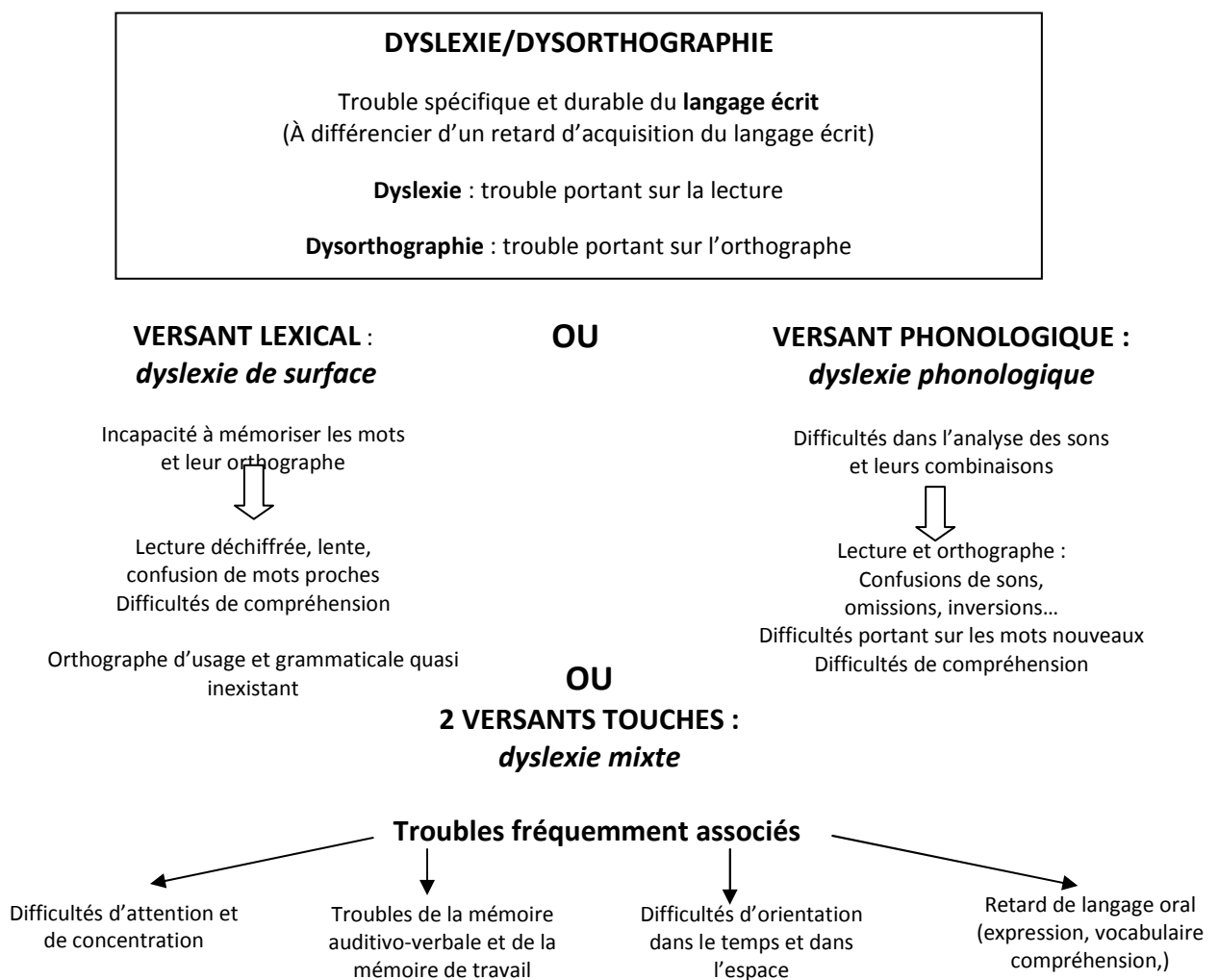
En 1992, la **dyslexie** a été répertoriée par l'Organisation Mondiale de la Santé dans la Classification Internationale des Maladies (CIM) comme un **trouble spécifique** et **durable** de **l'apprentissage du langage écrit**.

Cette classification précise que le caractère **spécifique** d'un trouble signifie qu'il n'est pas dû à :

- un déficit de l'efficacité intellectuelle
- des troubles sensoriels ou neurologiques
- une pathologie mentale
- des conditions défavorables de l'environnement (niveau socio-éducatif insuffisant).

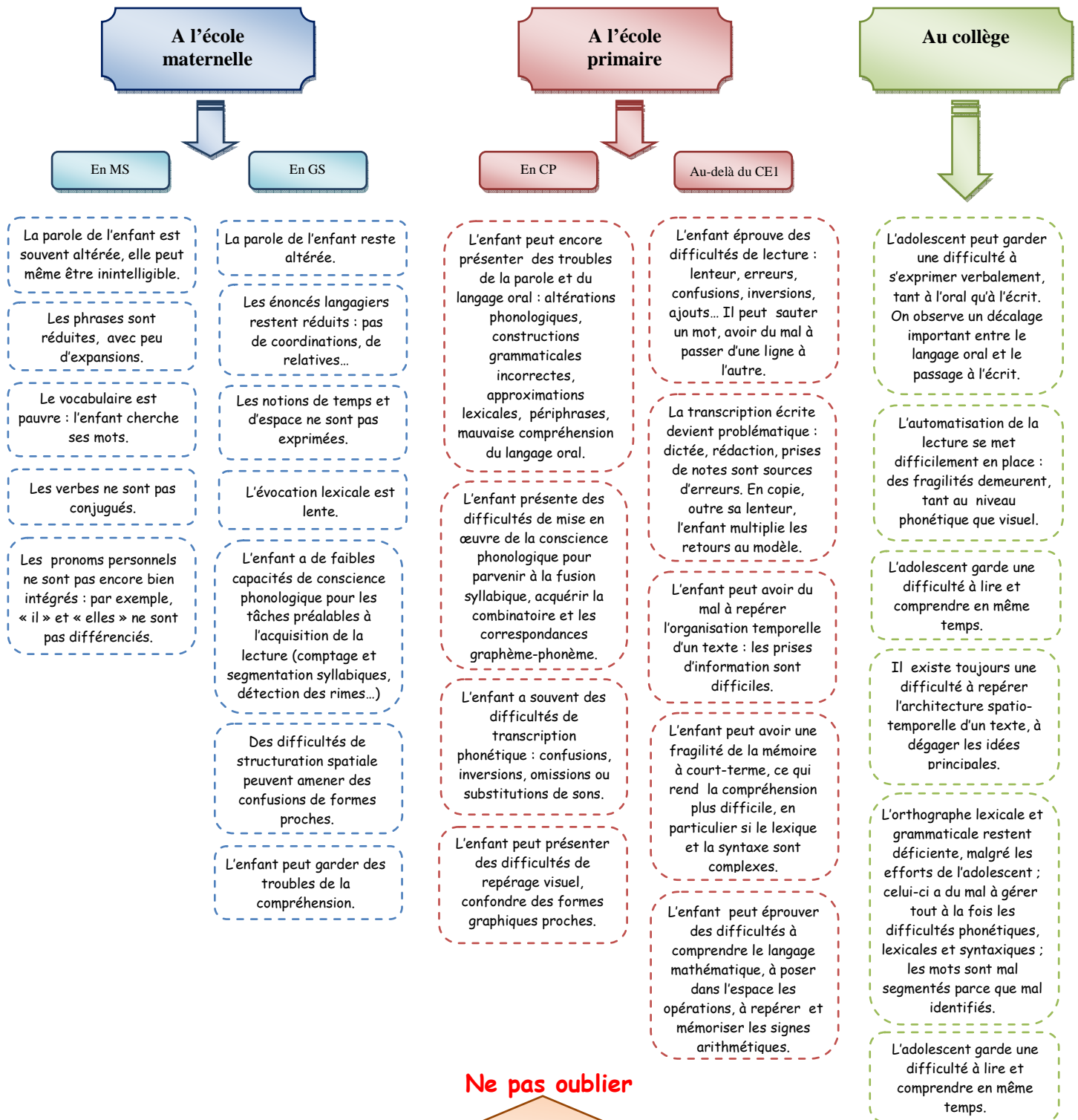
Le caractère **durable** permet de différencier parmi les élèves en difficulté de maîtrise du langage écrit, ceux présentant des **retards** simples d'acquisition de la lecture et ceux présentant un **trouble** d'origine développementale.

En pratique, ce trouble sévère et durable de l'acquisition et de l'automatisation de la lecture et de l'orthographe se caractérise par des difficultés de reconnaissance des mots écrits touchant la précision et/ou la fluence.



2. SIGNES D'ALERTE ET DIFFICULTÉS

L'observation en classe permet à l'enseignant de repérer des difficultés d'acquisition du langage écrit. Elles peuvent s'associer à des difficultés d'orientation dans le temps et dans l'espace, d'organisation matérielle et gestion des tâches à effectuer, de concentration, de mémorisation et d'abstraction. Ce qui peut alerter l'enseignant, c'est la **concomitance** de ces difficultés et surtout, un **décalage** entre les difficultés rencontrées par l'élève et ses compétences préservées dans les autres domaines.



Ne pas oublier

- La fatigue liée à l'effort pour compenser le handicap et le découragement face à la lenteur des progrès (mauvaise estime de soi)
- La dyslexie peut s'accompagner de troubles de l'attention et de la mémoire, de troubles de la latéralité et grapho-moteurs.
- La dyslexie peut entraîner une agitation ou un repli sur soi ; elle peut se traduire par l'apparence d'un manque de travail ou de motivation.

3. PROCÉDURES À ADOPTER

3.1. DANS LE PREMIER DEGRÉ

Signes d'alerte Voir § 2...	Cycle 1 - devant toute difficulté de langage oral	Cycle 2 - devant la persistance d'une difficulté de langage oral - devant un enfant en fin de CP qui ne déchiffre pas	Cycle 3 - devant la persistance des difficultés en lecture / écriture	Points de vigilance - Compétences palier 1 non acquises
--	---	--	---	---

REPERAGE

	Acteurs	Lieu	Outils	Actions	Partenaires
Observation par l'enseignant dans sa classe	Le maître	Dans la classe	Bilan de santé GS Outils nationaux d'évaluation Aide possible du Conseiller pédagogique	Différenciation pédagogique Articulation des aides (APE) Dialogue avec la famille	
Mise en commun des points de vue : Conseil des Maîtres / RASED / Equipe éducative	Maîtres + RASED Maîtres + RASED + parents	Conseil des maîtres Equipe éducative	Rédaction d'un PPRE	Mise en commun des points de vue Mise en œuvre des PPRE Mise œuvre des APE Prise en charge RASED	

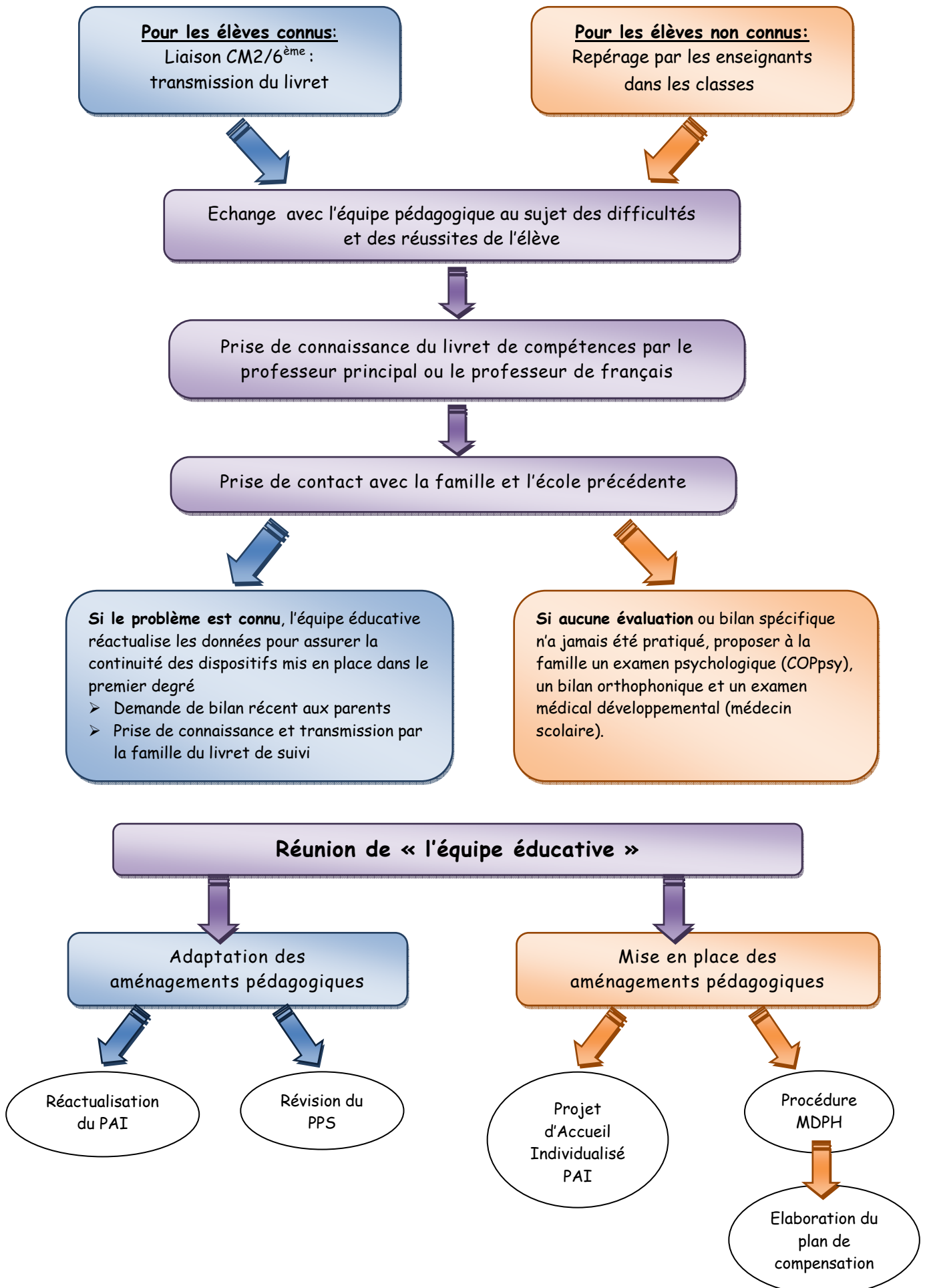
Si difficultés persistantes: POUR ALLER VERS UN DIAGNOSTIC

	Acteurs	Lieu	Outils	Actions	Partenaires
Evaluation et bilans spécifiques : examen psychologique et médico-développemental	Psychologues scolaires Médecins scolaires Orthophonistes	Ecole Cabinet d'orthophonie Centre de bilan du langage	Bilan psychologique Bilan de langage oral et écrit Bilan de santé et du développement	Proposition de prises en charge internes et/ou externes Prescriptions Accompagnement des familles Mise en place d'un dispositif de suivi	Orthophonistes, orthoptistes Psychomotriciens Psychologues CMP- CAMSP- CMPP... CRTLA

DIAGNOSTIC ET MODALITES DE PRISE EN CHARGE

	Acteurs	Lieu	Outils	Actions	Partenaires
Suite au diagnostic, mise en place de prises en charge adaptées	Equipe éducative Médecin scolaire Enseignant référent	école	PAI PPS	Procédures à mettre en œuvre	Orthophonistes et partenaires selon besoins de l'élève

3.2. DANS LE SECOND DEGRÉ



4. AMÉNAGEMENTS PÉDAGOGIQUES POUR UN ÉLÈVE DYSLEXIQUE

Il est nécessaire de mettre en place des aménagements pédagogiques adaptés pour soutenir les élèves (aide personnalisée, PPRE) dès que des difficultés d'acquisition du langage écrit apparaissent afin d'éviter l'échec. Cette remédiation s'impose même si, ultérieurement, toute difficulté de lecture ne s'avère pas forcément d'origine dyslexique.

Pour l'élève dyslexique, il est essentiel d'adapter les exigences scolaires en fonction des possibilités de l'élève et de lui proposer un accompagnement approprié. Ces aménagements pédagogiques peuvent s'inscrire dans des attitudes pédagogiques habituelles, nécessaires pour les élèves « dys » mais bénéfiques pour l'ensemble des élèves et plus particulièrement pour les plus fragiles.

Ces actions peuvent s'articuler autour de trois axes visant :

- des stratégies de renforcement pour aider l'élève dyslexique à maîtriser l'oral puis l'écrit au mieux de ses potentialités
- des stratégies de contournement pour lui permettre de réaliser ses apprentissages en passant par d'autres canaux
- des stratégies de remédiation pour renforcer les compétences déficitaires

Selon une citation de Frédérique LAHALLE, formatrice à l'INSHEA, « **ADAPTER**, ce n'est pas s'abaisser, ce n'est pas « sous-enseigner », ce n'est pas niveler par le bas, c'est aller vers...pour laisser émerger des talents cachés, inexploités, et lutter contre la dépendance, la situation de handicap, la perte de l'estime de soi, voire la violence et/ou l'illettrisme. »

Ces aides peuvent être notamment proposées pour accompagner l'élève :

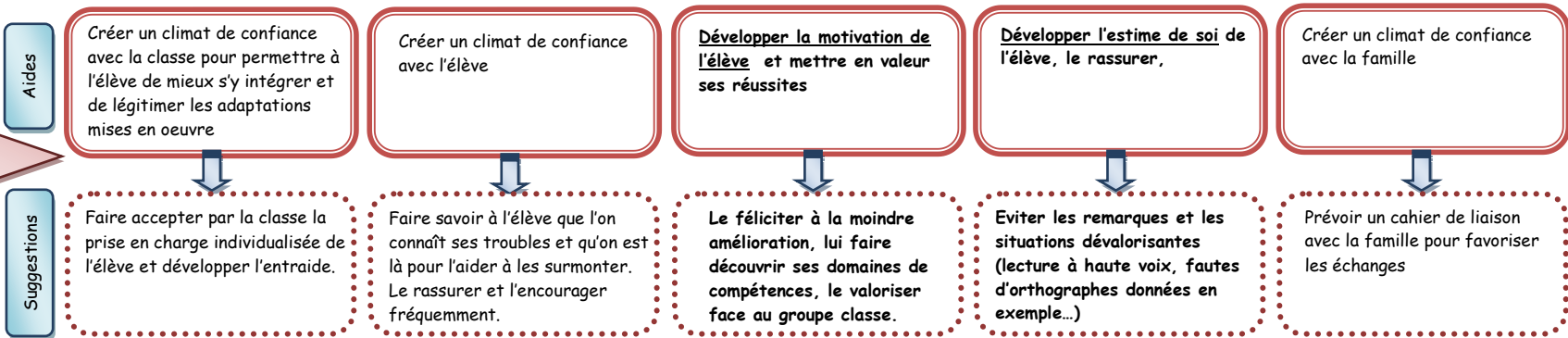
- dans son environnement immédiat
- dans son travail en lecture, à l'oral
- dans son travail à l'écrit
- dans son travail à la maison
- au cours des évaluations

L'élève dyslexique a des difficultés...

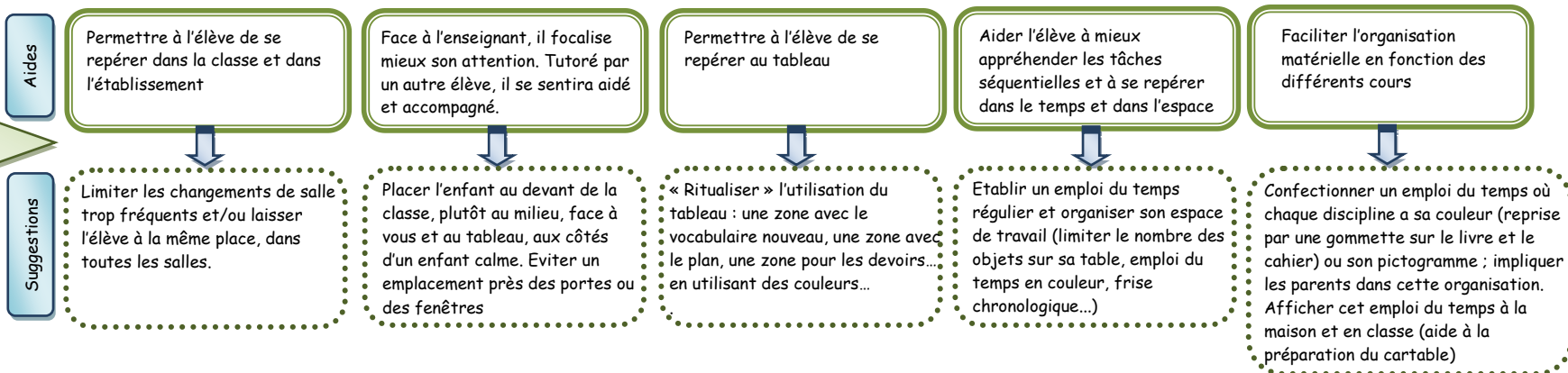


« Ces aides ne relèvent pas toutes d'une pédagogie particulière; elles peuvent être bénéfiques pour les élèves les plus fragiles. Elles peuvent être notamment proposées pour répondre aux difficultés suivantes des élèves : »

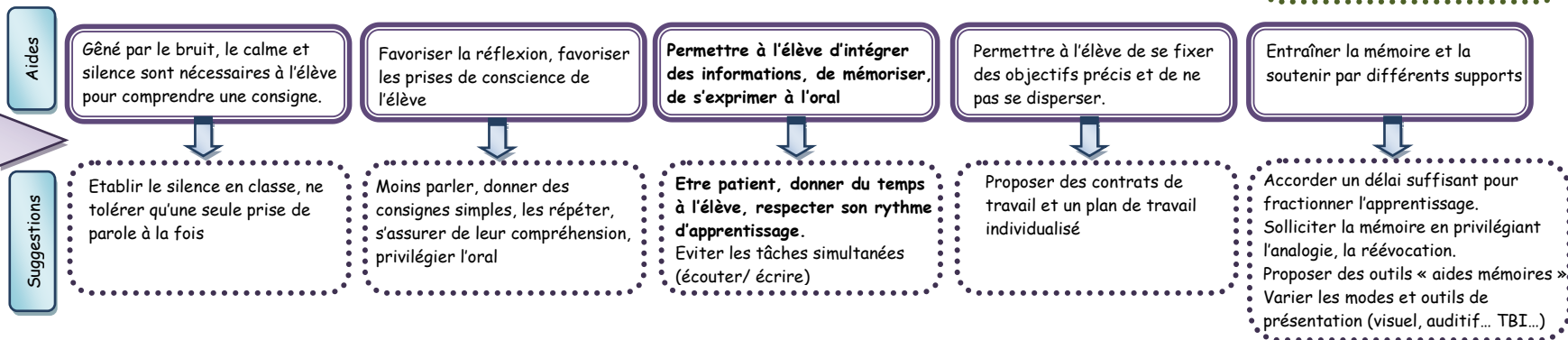
Faible estime de soi dévalorisation



Difficultés organisationnelles



Difficultés attentionnelles





Comment l'enfant dyslexique lit-il ? Sa réussite de lecture est inférieure à celle de son groupe de référence. Il lit vite par peur de se tromper et il échoue parce qu'il déforme, omet ou devine mal. Il lit également en zigzag, en sautant des lignes ou des mots, en associant des lettres et des sons qui ne sont pas sur la même ligne. De plus, et c'est très important à retenir, en se relisant, il est incapable de voir ses erreurs. Il est donc primordial de mettre en œuvre des aménagements pour compenser ces difficultés.

L'élève dyslexique apprend à lire chaque fois qu'il lit : il n'a pas de banques de mots dans sa mémoire, il ne reconnaît pas les mots d'emblée... Permettre le tutorat entre élèves, un bon lecteur placé à côté sera d'une aide précieuse. D'autres adaptations sont cependant nécessaires pour compléter ce dispositif.

Adapter les supports écrits

- Dans les documents que vous préparez, pour la mise en page, il est utile de privilégier des petits textes courts, encadrés ou surlignés, plus faciles d'accès.
- Pour les documents dactylographiés : mieux vaut un texte non justifié en police « arial 14 » ou « comic 14 ou 16 », plus lisible qu'un texte justifié en « Times 12 ».
- Le format idéal pour rendre un document facile à lire pour un élève dyslexique : 2 x plus grand (1 A4 -> 2 A4).

Etayer un texte par des repères

- Utiliser au maximum des moyens mnémotechniques, des « trucs », pour faciliter la lecture, la compréhension, la mémorisation.
- Mettre en évidence les mots clés, les mots nouveaux, les mots qui posent problème... (en surlignant, en entourant, en mettant en gras...)
- Relever avec l'élève les connecteurs logiques (avant, après, car, puisque...)

Guider le regard et favoriser le décodage

- Permettre aux élèves de lire en utilisant un cache, pour éviter les sauts de lignes et les mots oubliés. Permettre de lire avec « le doigt qui suit ».
- Adapter la quantité de lecture aux capacités de l'élève
- Autoriser la sub-vocalisation (lecture murmurée)

Expliciter les consignes

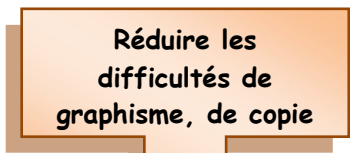
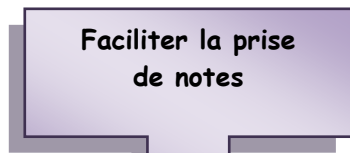
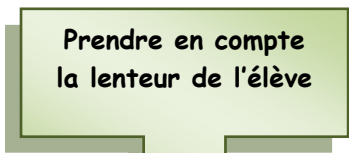
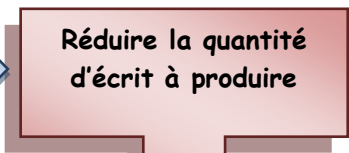
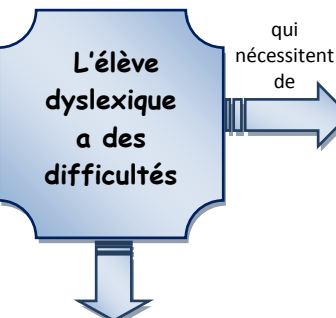
- Oraliser les consignes écrites de façon personnelle avec des phrases courtes et des mots simples, s'assurer qu'il les a comprises et qu'il en a mémorisé la succession.
- Privilégier les consignes courtes et les donner une par une
- Les faire reformuler par l'enseignant, par l'élève ou par un camarade. Illustrer d'un exemple.

Adapter la lecture oralisée

- Eviter de faire lire l'élève à haute voix devant la classe. Si c'est indispensable, alors toujours faire ralentir la lecture à voix haute.
- Eviter de faire réciter l'élève à haute voix devant la classe, sinon ne lui demander qu'un passage court, sans le pénaliser sur les inversions de syllabes dans les mots complexes.



Comment l'élève dyslexique écrit-il ? Mal, souvent son graphisme est maladroit, il trahit son anxiété et reflète toutes ses difficultés temporo-spatiales. Il écrit trop vite, un peu dans tous les sens, il oublie, il inverse, il répète, sans s'en rendre compte, et tout s'aggrave si il doit à la fois écouter, comprendre et écrire...
Des aménagements sont donc indispensables pour le travail écrit en classe, comme à la maison.



pour écrire et copier un texte :

- écriture irrégulière, raturée
- copie lettre à lettre
- inversion, confusion, oubli de lettres...

en dictée :

- confusion de son
- difficultés pour analyser et transcrire les sons de la chaîne parlée
- pas d'image stable des mots
- pas ou peu d'applications des règles de grammaire et d'orthographe

en rédaction :

- grosses difficultés à gérer à la fois le sens et l'orthographe
- a du mal à se repérer, à construire les idées, un plan...

Le faire copier le moins possible : réduire la production d'écrit quantité en restant exigeant sur la qualité.

L'encourager à produire de petits textes en lui assurant qu'il ne sera pas tenu compte des erreurs orthographiques.

Privilégier les réponses autres que dissertées : cocher des cases, compléter des exercices à trous, QCM, compléter des tableaux, surligner ou entourer des réponses...

Privilégier l'utilisation de l'outil informatique

- reconnaissance vocale
- correcteur orthographique ...

Ne pas pénaliser l'élève à cause de l'orthographe défectueuse !

Veiller à ne pas faire écrire l'élève à la dernière minute (résumé, cahier de textes...).

Eviter ou réduire la copie des leçons pendant le cours

Donner à l'élève des supports écrits nets, de préférence sous forme de photocopies dactylographiées : résumés, leçons, corrections écrites des exercices.

Admettre la production écrite sous la dictée d'un tiers, faire un contrat de travail avec l'élève pour lui permettre de répondre à une demande adaptée, qu'il peut satisfaire.

Ecrire au tableau de façon aérée et uniquement l'essentiel, épeler les mots difficiles.

Trouver des moyens pour mettre en évidence visuellement ce qui est important, typographie, couleur, disposition

Organiser le tableau toujours de la même manière au sein d'une même matière et utiliser des couleurs.

Fournir les traces écrites sous forme de textes à trous à compléter

Mettre en place un tutorat pour aider à la prise de notes.

Fractionner le texte, n'en faire copier qu'une partie, accentuer les repères visuels.

Autoriser les caches pour éviter les sauts de lignes ou de mots.

Vérifier la tenue du crayon, réexpliquer le trajet et l'enchaînement des lettres.

Préférer la copie avec le texte placé à côté de l'élève.

Aider l'élève à comprendre la méthodologie de la copie, son fonctionnement

L'élève dyslexique a difficultés...

en lecture

Demander que l'élève n'apprenne pas seul face à sa feuille, mais avec un lecteur. Sinon, lui fournir les leçons enregistrées pour qu'il puisse les apprendre en les écoutant (enregistrement audio, synthèse vocale, ...)

Donner des textes lisibles (police adaptée, textes aérés, organisés dans l'espace, points de différentes couleurs pour repérer droite, gauche, haut, bas...).

Fournir les cours photocopiés, ou sur support informatisé (clé USB, internet, enregistrés sur MP3...) et surligner les mots repère de la leçon

Adapter la quantité de lecture

en copie

Contrôler la prise de devoirs dans le cahier de texte, de la lisibilité de l'écrit, autoriser les abréviations, les faire écrire par un voisin...

Limiter le nombre d'exercices ou en tout cas le temps de rédaction à l'écrit et autoriser que les devoirs puissent être rédigés par les parents.

à repérer, à comprendre et à mémoriser l'essentiel d'une leçon

Accepter que l'élève souligne, surligne, encadre les textes sur son cahier

Proposer des aides à la mémorisation comme le plan du cours, un résumé, des mots clés, la liste du vocabulaire, carte mentale,...) et utiliser des schémas, des croquis qui permettent de visualiser, de s'appropriier les notions

Utiliser des images mentales permettant d'avoir une vision plus concrète d'une notion abstraite

Simplifier les règles à mémoriser

Donner des indications détaillées pour aider à la révision.

d'organisation, de repérage, d'attention

Elaborer avec l'élève une fiche pour ne pas oublier ses affaires (trousse avec matériel, cahier de texte, livres et cahiers nécessaires...)

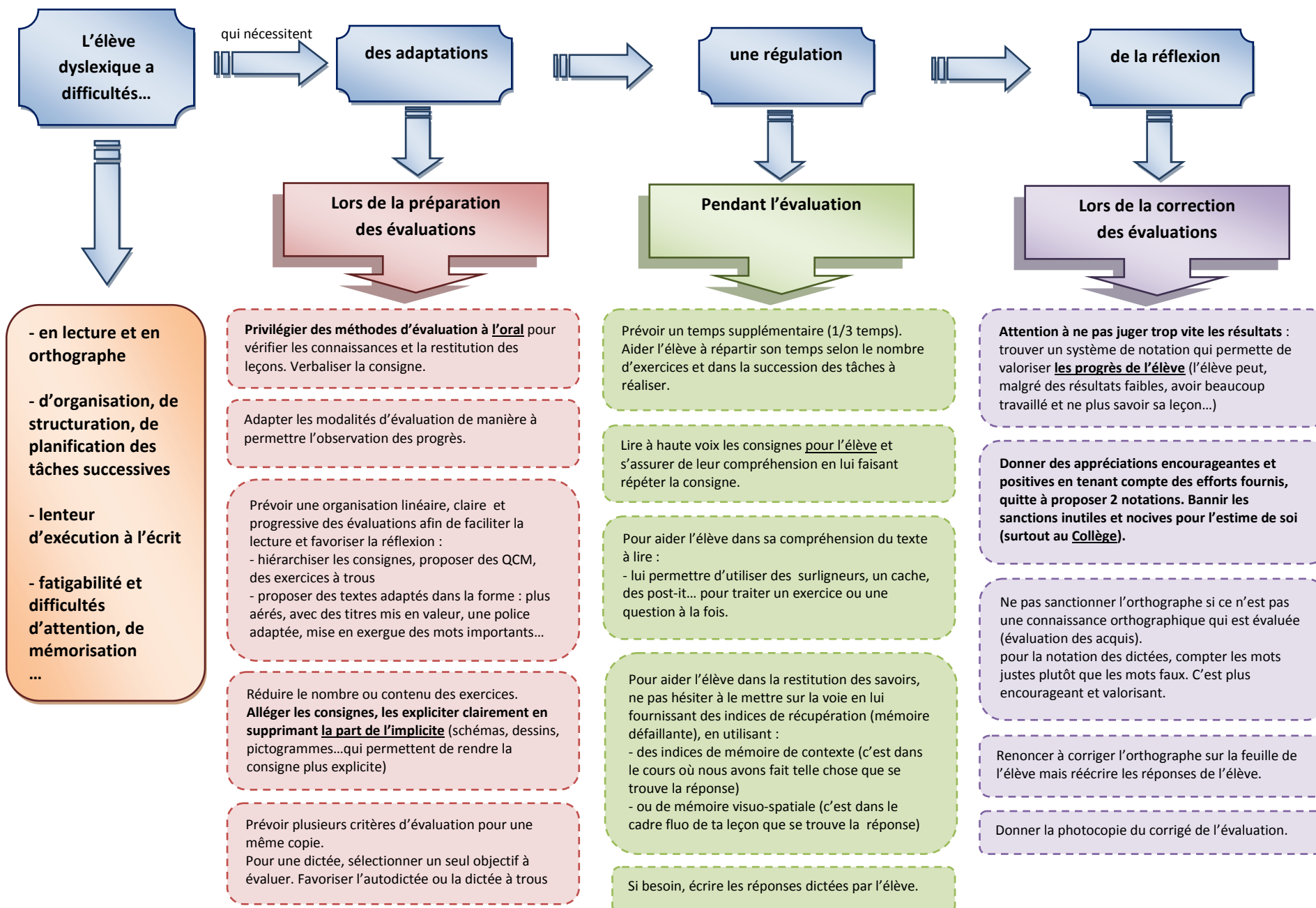
Elaborer avec l'élève un emploi du temps hebdomadaire avec des repères visuels pour repérer chaque cours

Elaborer avec l'élève un calendrier qui permettra chaque semaine d'anticiper les devoirs et surligner dans l'agenda le travail prioritaire ou obligatoire

L'enfant dyslexique a souvent des troubles de l'attention, aussi doit-il travailler dans un cadre calme lui permettant de se centrer sur ses activités.

Donner les devoirs à l'avance pour pouvoir s'organiser et fractionner les apprentissages et tâches à faire. Apprendre un peu chaque jour permettra de mieux mémoriser, la mémoire à long terme fonctionnant souvent mieux que la mémoire de travail

La dyslexie est le plus souvent source de perte d'estime de soi et de construction de sa personnalité sur une image négative de soi, aussi est-il nécessaire de faire des aménagements pédagogiques lors des évaluations.



5. LES OUTILS DE SUIVI

Le problème majeur de l'enfant dyslexique réside dans la lenteur à automatiser le langage écrit, ce qui génère des difficultés très importantes, il doit sans cesse compenser et utiliser des moyens mnémotechniques pour certaines démarches cognitives.

A l'école, il est donc essentiel d'adapter les exigences en fonction de ses possibilités et lui proposer un accompagnement individualisé avec aménagements spécifiques.

Ces aménagements doivent être formalisés :

- soit dans le cadre d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (**PPS**) lorsqu'il y a reconnaissance de handicap.
- soit dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé (**PAI**) s'il n'y a pas de reconnaissance de handicap.

5.1. PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ PAI

Lorsque le diagnostic de dyslexie est avéré, des échanges entre l'enseignant et l'orthophoniste sont nécessaires pour harmoniser les aménagements proposés dans le cadre scolaire avec les objectifs de la rééducation mis en place à l'extérieur de l'école ou du collège. La rédaction d'un projet d'accueil individualisé (PAI) permet de les contractualiser et dédramatiser la scolarisation de ces enfants tout en favorisant la continuité des soins (voir annexe 3)

5.2. LIVRET DE SUIVI

Le livret de suivi, destiné à l'élève et à sa famille, doit faciliter le dialogue entre l'école et la famille tout au long du cursus scolaire. Il permet d'identifier les difficultés de l'élève, de repérer ce qui facilite les apprentissages et d'aider l'enseignant lors de la mise en place des aménagements scolaires.

5.3. AMÉNAGEMENT DES EXAMENS

En application du décret 2005-1617 du 21/12/2005 et de la circulaire 2006-215 du 26/12/2006, les demandes d'aménagement des conditions d'examens sont examinées par un médecin désigné par la Commission des Droits et de l'Autonomie (CDA) de la MDPH. Ce médecin apprécie les aménagements qui lui paraissent nécessaires en tenant compte :

- de la situation particulière du candidat (données diagnostiques et thérapeutiques)
- des éléments pédagogiques pour apprécier les répercussions du trouble sur la scolarité de l'élève
- des conditions de déroulement de la scolarité et notamment, des aménagements déjà mis en place dans le cadre du PPS ou du PAI.

ANNEXE 1 : TABLEAU DE REPÉRAGE DES DIFFICULTÉS

Document réalisé par le groupe départemental « Troubles spécifiques du langage » de l'Inspection Académique de la Côte d'Or

	En grande section
LANGAGE ORAL *	<ul style="list-style-type: none"> - Faibles capacités de conscience phonologique: production de rimes, manipulation de syllabes... - Possibles difficultés de discrimination auditive - Difficulté à être intelligible - Persistance de mots encore déformés
VISUEL	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés de discrimination - Confusion de lettres morphologiquement proches
MEMORISATION*	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté à répéter des mots de plusieurs syllabes - Difficulté à mémoriser les prénoms des enfants de la classe, les comptines...
AUTRES	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de repérage spatio-temporel - Difficulté à suivre et à reproduire un rythme

*Éléments déterminants pour le repérage de la dyslexie

	En fin de CP	En fin de CE1
LECTURE *	<p>Persistance des difficultés de mise en œuvre de la conscience phonologique entravant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la mise en correspondance graphème-phonème • l'acquisition de la de la fusion syllabique • l'accès à la combinatoire <p>Difficultés de lecture des mots-outils les plus fréquents et des mots réguliers inconnus</p> <p>Erreurs de lecture à type de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Confusions visuelles de lettres, d'ensembles de lettres, de chiffres (ex : p/b, q/d, au/ou, m/n, a/o, n/u, ou/on, 9/6...) • Omissions de lettres ou de syllabes • Inversions de lettres ou de syllabes • Ajouts de lettres ou de syllabes 	<p>Persistance des erreurs de déchiffrage (confusions, inversions, omissions, ajouts) et des difficultés de lecture des mots-outils</p> <p>Difficultés de déchiffrage des mots simples inconnus, des mots longs les des mots longs les plus fréquents, des non-mots (ex : ricadou, tovipé, manchido...)</p> <p>Lecture laborieuse, syllabée pour un texte préalablement travaillé</p> <p>Difficultés de compréhension des énoncés et des consignes simples lus silencieusement</p>
REDACTION* (en spontané, en copie ou sous dictée)	<p>Difficultés à copier lisiblement un texte très court mot par mot</p> <p>En dictée, erreurs d'orthographe pour les syllabes, les mots dont les graphies ont été étudiées avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • omissions • ajouts • inversions (retrouvées pour les chiffres, les nombres) <p>Difficultés d'écriture de manière autonome des mots simples en respectant les correspondances graphème / phonème (ex : lavabo)</p>	<p>Persistance des difficultés de copie, avec lenteur</p> <p>En dictée et en expression spontanée : Nombreuses erreurs (inversion, oubli, ajouts, confusions de sons, de lettres) pouvant rendre le texte incompréhensible</p> <p>Qualité fluctuante de l'écriture (pas de suivi des lignes, ratures, reprises)</p>
MEMORISATION*	<p>Difficultés de mémoire à court terme (ex : consignes, phrases à répéter)</p> <p>Difficultés d'apprentissage des comptines, des poèmes...</p>	<p>Idem, avec difficultés d'apprentissage des leçons</p>

Cycle 3 et second degré	
LECTURE *	<ul style="list-style-type: none"> - Persistance des erreurs de déchiffrage (confusions, inversions, ajouts) - Omissions des petits mots courts : à, de, par... - Difficultés de déchiffrage des graphèmes complexes (ail, euil, oin, ian, ein...) - Sauts de ligne(s) éventuels - Tendance à la lecture devinette par utilisation du contexte et substitution par des mots sémantiquement proches (ex : cabane/maison) <ul style="list-style-type: none"> ➤ importante LENTEUR de déchiffrage - Perturbation de l'accès au sens due aux difficultés de déchiffrage, obligeant à de nombreux retours en arrière et contrastant avec une compréhension facile de l'oral - A l'extrême, blocage et refus de lire
REDACTION* (en spontané, en copie ou sous dictée)	<p>Dysorthographe secondaire avec :</p> <p>Mauvaise fragmentation des mots dans la phrase (ex : « onfé coi ») avec segmentations et fusions erronées</p> <p>Mauvaise correspondance graphie / phonie (« glochète » pour clochette, « brezon » pour personne...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ecriture phonétique de certains mots (ex : farmassi, clowne, aginda, acoiriome...) • Inconstance dans le traitement orthographique des mots d'usage (ex : mézon, meison) <p>Perte de repères dans le texte copié avec éventuels sauts et confusions de lignes</p> <p>Qualité fluctuante de l'écriture avec ratures, reprises</p> <p>Difficultés pour l'élève à déchiffrer ce qu'il vient d'écrire <ul style="list-style-type: none"> ➤ importante LENTEUR pour le passage à l'écrit avec possibles stratégies d'évitement </p>
MEMORISATION*	<p>Difficultés de mémoire à court terme (ex : consignes, phrases à répéter)</p> <p>Difficultés d'apprentissage des poèmes</p> <p>Difficultés d'apprentissage des leçons</p>
AUTRES	<p>Difficultés d'orientation dans le temps (présent/futur) et dans l'espace (au tableau, sur une page surchargée, en géométrie...)</p> <p>Difficultés d'organisation (gestion du matériel, du cahier de textes, méthodologie de travail)</p> <p>Difficultés de concentration et d'attention dues à la fatigabilité</p> <p>Répercussions psychologiques: net manque de confiance en soi, baisse de l'estime de soi, découragement...</p>

ANNEXE 2 : FICHE D'OBSERVATION ENSEIGNANT

Document réalisé par le groupe départemental « Troubles spécifiques du langage » de l'Inspection Académique de la Côte d'Or

Etablissement scolaire :

NOM :

Prénom :

Classe :

Fiche d'observations enseignants

Ces observations, à destination du médecin de l'Education nationale, lui sont indispensables pour évaluer la nécessité de mettre en place un projet d'accueil individualisé (PAI).

Les différents points d'observation proposés ci-dessous le sont à titre indicatif; tous les items ne sont pas obligatoirement à renseigner.

En collège et lycée les observations sont à réaliser dans l'ensemble des disciplines et une synthèse peut être réalisée par le professeur principal.

<p>➤ Attitude en classe</p> <p>Organisation personnelle (rangement, classement, emploi du temps, organisation du cartable et des devoirs, tenue du cahier de textes...)</p> <p>Attention, concentration</p> <p>Comportement, fatigabilité</p>	
<p>➤ Mémoire</p> <p>Restitution (résumés de leçons, poèmes...)</p> <p>Mobilisation des notions apprises</p>	
<p>➤ Langage oral</p> <p>- Production</p> <p>Participation en classe (spontanée, sollicité)</p> <p>Qualité de l'expression orale</p> <p>- Compréhension</p> <p>Compréhension d'un texte entendu</p> <p>Compréhension de consignes entendues</p>	

<p>➤ Langage écrit</p> <p>- Lecture Compréhension d'un texte ou de consignes lues silencieusement (reformulation, résumé, réponse orale à des questions...)</p> <p>Lecture à voix haute (qualité, vitesse de déchiffrage)</p> <p>- Ecriture Ecriture et soin (lisibilité, respect des lignes...) Copie Vitesse d'écriture</p> <p>Orthographe (dictée et hors dictée)</p>	
<p>➤ Remarques particulières</p> <p>Par exemple en langue(s) vivante(s)</p> <p>Difficultés lors des contrôles écrits (lenteur, perte de moyens...)</p> <p>Eventuels aménagements déjà mis en place</p>	
<p>➤ Synthèse des points forts et des éléments de réussite</p>	

Fiche complétée par :

Nom

Qualité

Signature

Date :

ANNEXE 3 : MODÈLES DE PAI

MODÈLE N° 1

Année scolaire 2010-2011 Projet d'Accueil Individualisé Dyslexie	Etablissement scolaire :
	Elève : Né(e) le : Classe :
	Professeur Principal :

Définition de la dyslexie : trouble durable et persistant de l'acquisition de la lecture en dépit de capacités intellectuelles normales et sans trouble associé (visuel, auditif)

Etablissement scolaire :

Téléphone :

Adresse électronique :

Nom et prénom de la mère :

Adresse :

Téléphone :

Nom et prénom du père :

Adresse :

Téléphone :

Difficultés rencontrées :

Aides dont l'élève bénéficie :

Aménagements pédagogiques spécifiques

ORAL

- Faire reformuler les consignes pour vérifier la compréhension (vocabulaire et syntaxe simplifiés)
- Décomposer les phrases complexes
- Evaluer des connaissances acquises: histoire, géographie, compréhension de texte

ECRIT

- Ne pas faire recopier les consignes ou énoncés
- Dictée à trous ou raccourcies
- Exercices à compléter
- Donner du temps supplémentaire en distribuant la copie en premier
- En cas de temps insuffisant valider les réponses à l'oral

LECTURE

- Leçons synthétiques
- Si le travail est donné sans lecture collective, lui lire l'énoncé

AIDES POUR LA MEMORISATION

- Décomposer les consignes (une consigne = une tâche)
- Passer par la théâtralisation des textes à mémoriser
- Trouver des moyens mnémotechniques pour mémoriser un mot, une notion qui pose problème (dessins, anecdotes, ...)
- Proposer des schémas
- Leçons synthétiques

OUTILS FACILITATEURS

- Photocopies de leçons, des devoirs, des cours
- Supports aérés et colorés
- Préférer le cahier au classeur et l'agenda au cahier de texte
- Tables de multiplication, tableau de conjugaison à portée de main
- Temps supplémentaire
- Elève tuteur et/ou professeur tuteur

AIDES POUR REPERAGE ET GESTION DU TEMPS

- Elève de la classe

RECOMMANDATIONS

- Estimer à leur juste valeur les efforts fournis et les valoriser
- Proposer des objectifs réalisables pallier après pallier
- Faire attention à la lenteur de travail et à la fatigabilité
- Lecture à voix haute préparée
- Dissocier évaluation des acquis et orthographe quelle que soit la matière
- Placer l'élève devant en classe ou proche bureau de l'enseignant
- Prévoir des réunions de suivi régulières avec la famille ou l'orthophoniste
- Tenir compte du fait que le temps de devoirs à la maison est plus que doublé du fait des difficultés
- Lui donner la possibilité de faire 1 ou 2 exercices en moins que ses camarades

PROPOSITIONS

- Favoriser le surlignage des leçons (voire code commun à toutes les matières)
- Donner le plan de la leçon à l'avance
- Aménagement des cours d'anglais

SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTE EN FAVEUR DES ELEVES

PAI révisable annuellement

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE

Pour les élèves présentant un trouble du langage oral ou écrit

Références de texte pour les élèves présentant un trouble du langage oral ou écrit :

Loi d'orientation en faveur des personnes handicapées n° 75-534 du 30/06/75

Loi d'orientation sur l'éducation n°89-486 du 10/07/89

- Circulaires
- n° 2002-024 du 31/01/2002 (BO n°6 du 07/02/2002)
- n°2003-135 du 08/09/2003 (BO n° 34 du 18/09/2003)
-

Ecole :

Responsable administratif :

:

Année scolaire

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ELEVE :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Nom des parents ou du représentant légal :

Adresse :

Téléphone :

Classe :

Type de scolarisation : --- **Temps plein**
--- Temps partiel
--- Temps partiel + CNED

BESOINS SPECIFIQUES DE L'ELEVE : (horaires, sorties exceptionnelles, aménagements aux examens, matériel adapté...)

INDICATIONS DES TEMPS D'ACCUEIL SCOLAIRE, DE SOINS, DE DEJEUNERS A LA CANTINE ET DES EVENTUELLES ACTIVITES PERI-SCOLAIRES :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
12h45 -13h15		13h30 -14h			

DIFFICULTES REPEREES :

COMPETENCES OU ACQUIS REPERES SUR LESQUELS S'APPUYER :

PRISES EN CHARGES : Rééducations en cours et autres

OBJECTIFS DE SCOLARISATION:

- a) Dans le domaine cognitif

- b) Dans les domaines sociaux et affectifs

AMENAGEMENTS PEDAGOGIQUES ET STRATEGIES A METTRE EN PLACE POUR OPTIMISER LES APPRENTISSAGES :

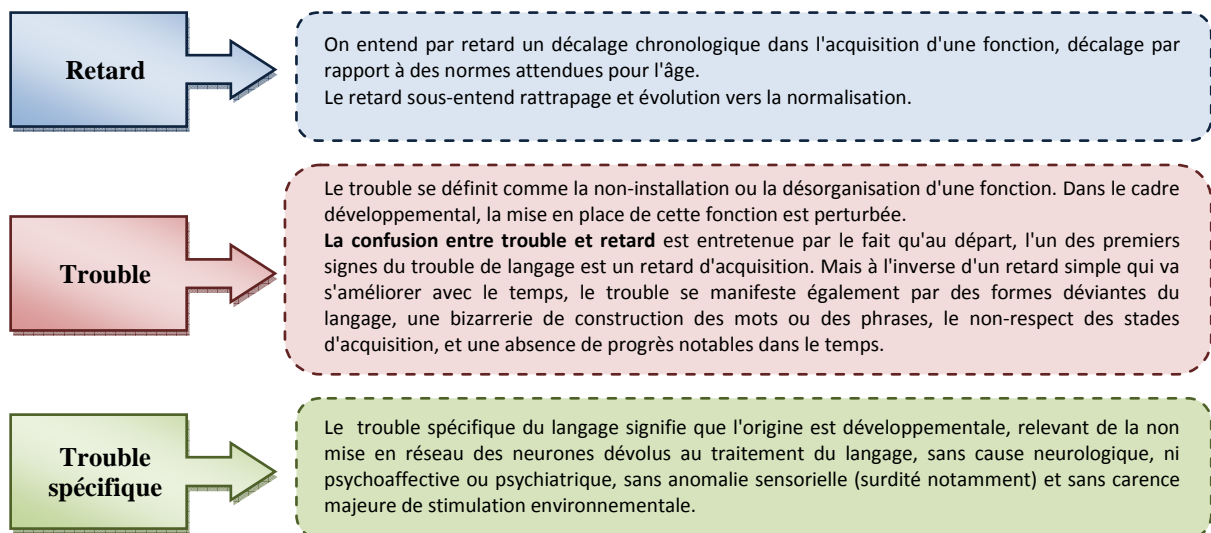
ANNEXE 4 : QUELQUES DÉFINITIONS

A partir du document réalisé par le Groupe Départemental de Pilotage sur les Troubles du Langage de la Haute-Savoie

RETARD/TROUBLE/TROUBLE SPÉCIFIQUE

Tout enfant qui "parle mal" doit avoir une évaluation de son langage, mais "mal parler" n'est pas synonyme de trouble.

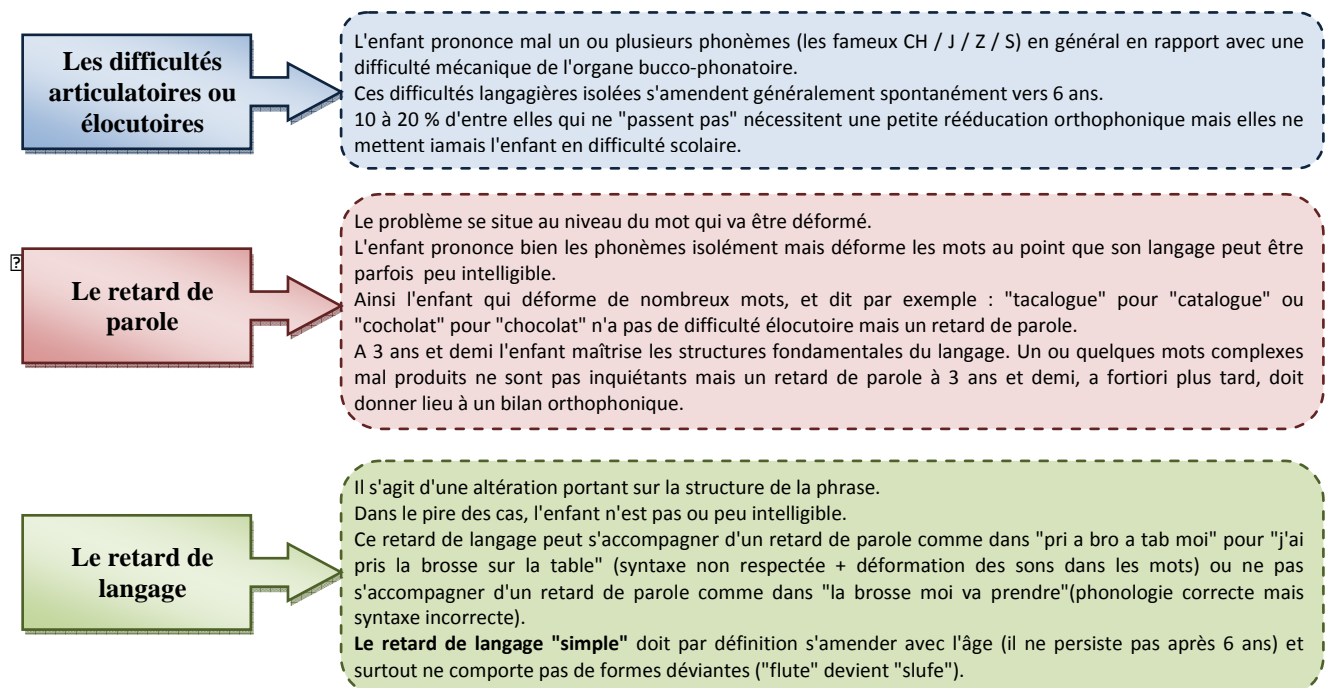
Il est nécessaire de définir les quelques termes suivants :



LES DIFFICULTÉS LANGAGIÈRES

Face à un enfant qui parle "mal", l'enseignant peut affiner la perception de la difficulté langagière et ainsi avoir une première approche de la gravité.

Ainsi on distingue :



LES TROUBLES SPÉCIFIQUES DU LANGAGE

Les troubles du langage oral : dysphasie

La dysphasie se manifeste par un retard de langage et des altérations déviantes des composantes phonologiques (sons des mots), syntaxiques (structure des phrases), sémantiques (sens donné aux mots et aux phrases) ou pragmatiques (utilisation du langage selon le contexte).

La dysphasie se définit comme un trouble sévère et durable de l'acquisition du langage oral chez un enfant indemne de trouble neurologique, sensoriel ou psychiatrique. Il y a atteinte du versant expressif du langage (ce qu'on produit) et / ou du versant réceptif (ce qu'on comprend).

On retrouve pour ces enfants une rupture de l'évolution chronologique des étapes du développement normal du langage, et des formes aberrantes qui peuvent coexister avec des formes correctes du langage.

Les troubles du langage écrit : dyslexie

La dyslexie se définit comme la difficulté durable d'apprentissage de la lecture et d'acquisition de son automatisme chez un enfant normalement intelligent, indemne de troubles sensoriels ou psychologiques.

Tout enfant qui lit et orthographe mal n'est pas nécessairement un enfant atteint de dyslexie

Est suspect de dyslexie et doit bénéficier d'une évaluation de son langage écrit, tout enfant sans trouble de compréhension, qui reste lent et peine à lire sans erreurs, qui fait des fautes systématiques, et qui ne progresse pas ou peu.

ANNEXE 5 : LIVRET DE SUIVI

Document réalisé par le groupe départemental « Troubles spécifiques du langage » de l'Inspection Académique de la Corrèze (format livret à imprimer en A4 puis à plier en deux pour obtenir le livret)

▼
▼
▶ ▶ ▶ **Livret**
de suivi ▶ ▶ ▶ ▼
▼

Comprendre les troubles ▼
spécifiques du langage écrit ▼
▼

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Livret délivré le :



Contacts : Inspection Académique :

Inspection Education Nationale / ASH : 05 55 21 85 72
Médecin Conseiller Technique : 05 55 21 83 21



▶ ▶ ▶ **Objectifs**

*Ce livret est délivré à l'élève et à sa famille
à l'issue du diagnostic de dyslexie.*

Il sera dûment renseigné lors de la réunion de l'équipe éducative, en accompagnement d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) et ou d'un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation)

Il doit faciliter le dialogue entre l'école et la famille tout au long du cursus scolaire.

Il sera une aide pour les enseignants lors de la mise en place des aménagements scolaires

Il est remis le :

- ★ par le Directeur d'école ou le Chef d'établissement,
- ★ par le médecin scolaire,
- ★ par le psychologue scolaire.

OBJECTIFS DU LIVRET POUR L'ÉLÈVE

Faire connaître tes difficultés dans les apprentissages et ce qui les facilite.

Identifier et mettre en place des adaptations pédagogiques nécessaires pour ta réussite scolaire.

Permettre une juste évaluation de tes acquisitions

Ce livret renvoie aux documents rédigés par le Groupe de pilotage pour les troubles du langage de la Corrèze

Ces documents sont téléchargeables sur :

Le site de l'inspection académique :
<http://ia19.ac-limoges.fr>

ou le site de la PPS SH

Adaptation scolaire – personnalisation des parcours scolaires
et scolarisation des élèves handicapés (PPS SH) :



▶ ▶ **Dyslexie : définition**

Trouble de la mise en place des mécanismes d'analyse et de reconnaissance des mots écrits, empêchant ou gênant de façon très importante l'apprentissage de la lecture et de l'orthographe.

La dyslexie n'est pas due à :

Un trouble de l'intelligence

Un déficit sensoriel

Un trouble psychologique

une origine sociale défavorable

Les difficultés de l'élève dyslexique dans la manipulation de l'écrit affectent les apprentissages dans toutes les disciplines.

Elles se traduisent par :

- une difficulté importante dans l'usage du langage écrit,
- une difficulté à lire à haute voix et/ou à lire et comprendre en même temps,
- une orthographe déficiente malgré les efforts de l'élève aidé de l'enseignant et de ses parents,
- une lenteur d'exécution.

La dyslexie peut s'accompagner de :

- troubles de l'attention,
- troubles de la mémorisation,
- troubles de l'orientation **temporo-spatiale** et de la latéralisation,
- troubles du graphisme.
- un décalage important entre les compétences à l'oral et à l'écrit

Elle peut avoir pour conséquences :

- une mauvaise estime de soi,
- une agitation.
- une apparence de manque de travail et de motivation

**▶ ▶ ▶ Antécédents de l'enfant
Justifiant de l'ouverture du livret**

**Feuille récapitulative collège
Liaison collège - lycée**

1. A quel niveau de classe sont apparues les premières difficultés à l'école ?

2. Comment s'est déroulé l'apprentissage de la lecture au cycle II?

3. Existe-t-il un bilan psychologique?

Année scolaire	Classe établissement	Besoins particuliers

Remarques :

Coordonnées du collège en fin de 3^{ème} :

4. L'enfant a-t-il été suivi antérieurement par le RASED ?

5. Antécédents de troubles du langage

Signes prédictifs – BSEDS... ?
pédiatre ? médecin ? orthophoniste

6. Troubles associés éventuels?

7. Rééducations antérieures?

▶ ▶ **Diagnostic de la dyslexie**

*Dyslexie diagnostiquée à l'issue
d'un bilan pluridisciplinaire*

Bilan du psychologue scolaire

Date/coordonnées

Bilan du médecin scolaire

Date/coordonnées

Bilan de l'orthophoniste

Date/coordonnées

Feuille récapitulative 1^{er} degré

Liaison école - collège

Année scolaire	Classe établissement	Besoins particuliers

Remarques :

Coordonnées de l'école en fin de CM2 :

▶ ▶ équipes éducatives ou
ESS

Dates – synthèse

▶ ▶ types d'aménagements
prévus

CAP – BEP - Baccalauréat

Bilans intermédiaires ▶ ▶ ▼

Orthophoniste, psychologue, médecin scolaire

Bilan

Date/coordonnées

Bilan

Date/coordonnées

Bilan

Date/coordonnées

Notification MDPH

Attribution matériel spécifique

▶ ▶ ▶ Aménagements

	<i>CE1</i>	<i>CE2</i>	<i>CM1</i>	<i>CM2</i>
Eviter de faire lire à haute voix devant la classe un texte non préparé				
Outils				
1 - Sous-main avec : – Etiquettes-sons – Règles de grammaire et orthographe simplifiées – Mots outils – Tables (+ X) – Bande numérique OU classeur outils 2 - Bande avec le déroulement de la journée sur le bureau de l'élève 3 - Emploi du temps codifié (pictogrammes) ou non 4 – Utiliser des fluos pour surligner (mots importants, lignes...) 5 – Proposer l'utilisation de caches ou de filtres de couleur pour faciliter la lecture et le repérage (feuille, livres). 6 – Utiliser de matériel adapté				

Modalités d'évaluation	<i>2^{nde}</i>	<i>1^{ère}</i>	<i>T^{ale}</i>
1 - Réduire l'écrit - textes «à trous» - QCM - Schémas à légender 2 – Favoriser l'évaluation à l'oral 3 – Allonger le temps d'évaluation (1/3 temps) 4 – Evaluer le fond - évaluation graduée des difficultés (informer l'enfant que le travail sera jugé sur le fond et sur un ou plusieurs points orthographiques précis) 5 – Proposer un corrigé dactylographié 6- Entraîner aux aménagements en situation d'examen			

mis en place à l'école primaire ▶ ▶ ▼

Consignes	<i>2^{nde}</i>	<i>1^{ère}</i>	<i>T^{ale}</i>
Lire les consignes écrites à l'élève			
Repérer les mots-clés et les associer à une représentation imagée			
Faire reformuler à l'oral			
Fractionner les consignes multiples			

Aides aux apprentissages	<i>CE1</i>	<i>CE2</i>	<i>CM1</i>	<i>CM2</i>
1 - Veiller à la gestion des cahiers, classeurs, agenda... (repérage code couleurs)				
2- Améliorer la lecture en présentant des documents dactylographiés (interligne 1,5 – police Arial ou Comics – taille 14- double espace entre les mots) Soigner la lisibilité du document (diminuer la quantité de texte...)				
3 - Faire repérer à l'aide de couleurs le plan, les mots importants d'une leçon : surligner (Leçons : exiger l'apprentissage des mots clés seulement)				
4 - Diminuer la quantité d'écriture				
5- Limiter la copie et fournir des leçons photocopées dactylographiées				
6 - Utiliser la dictée à l'adulte				
7- Utiliser la parole de l'adulte pour transmettre les connaissances				
8- Accompagnement d'un élève tuteur pour la copie, la lecture des consignes				

Consignes	<i>CE1</i>	<i>CE2</i>	<i>CM1</i>	<i>CM2</i>
Lire les consignes écrites à l'élève				
Repérer les mots-clés et les associer à une représentation imagée				
Faire reformuler à l'oral				
Fractionner les consignes multiples				

Aides aux apprentissages	<i>2^{nde}</i>	<i>1^{ère}</i>	<i>T^{ale}</i>
1 - Veiller à la gestion des cahiers, classeurs, agenda...			
2- Améliorer la lecture en présentant des documents dactylographiés (interligne 1,5 – police Arial ou Comics – taille 14- double espace entre les mots) Soigner la lisibilité du document (diminuer la quantité de texte...)			
3 - Faire repérer à l'aide de couleurs le plan, les mots importants d'une leçon			
4 - Limiter la quantité d'exercices donnés à la maison			
5 - Donner les textes qui seront utilisés en classe à l'avance afin qu'ils puissent être préparés			
6 - Limiter la copie : fournir la photocopie de la leçon à apprendre (en totalité ou à compléter) dactylographiée			
7 - Accompagnement d'un élève tuteur pour l'aider dans la prise de notes ou des devoirs			

▶ ▶ ▶ Aménagements

Outils	2 ^{nde}	1 ^{ère}	T ^{ale}
1 - Organiser le tableau toujours de la même façon au sein d'une même matière			
2 – Aide- mémoire personnalisé : - Règles de grammaire/orthographe simplifiées... - Tableau de conjugaison (y compris langues vivantes) - Grilles de relecture - Formules de mathématiques - Tables			
3 - Utilisation de la calculatrice			
4 - Utilisation de l'outil informatique			
5 - Cahier de textes en ligne - Leçons mises en ligne			
6- Proposer l'utilisation de caches ou de filtres de couleur pour faciliter la lecture et le repérage (feuille, livres).			

Modalités d'évaluation	CE1	CE2	CM1	CM2
1 - Réduire l'écrit - textes «à trous» - QCM - Schémas à légender				
2 – Favoriser l'évaluation à l'oral				
3- Utiliser la dictée à l'adulte				
3 – Allonger le temps d'évaluation (1/3 temps) ou réduire le nombre d'exercices				
4 – Evaluer le fond - évaluation graduée des difficultés (informer l'enfant que le travail sera jugé sur le fond et sur un ou plusieurs points orthographiques précis)				
5 – Proposer un corrigé dactylographié.				

▶ ▶ ▶ **Aménagements**

▶ ▶ **types d'aménagements**

	<i>6ème</i>	<i>5ème</i>	<i>4ème</i>	<i>3ème</i>
Eviter de faire lire à haute voix devant la classe un texte non préparé				
Outils				
<p>1 - Organiser le tableau toujours de la même façon au sein d'une même matière</p> <p>2 – Aide- mémoire personnalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Règles de grammaire et d'orthographe simplifiées... - Tableau de conjugaison (y compris langues vivantes) - Grilles de relecture - Formules de mathématiques - Tables <p>3 - Utilisation de la calculatrice</p> <p>4 - Utilisation de l'outil informatique</p> <p>5 - Cahier de textes en ligne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Leçons mises en ligne <p>6 - Proposer l'utilisation de caches ou de filtres de couleur pour faciliter la lecture et le repérage.</p>				

prévus au brevet

▶ ▶ **Équipes éducatives ou ESS mis en place au Collège** ▶ ▶ ▼

Dates – synthèse

Aides aux apprentissages	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
1- Veiller à la gestion des cahiers, classeurs, agenda...				
2 - Améliorer la lecture en présentant des documents dactylographiés (interligne 1,5 – police Arial ou Comics – taille 14- double espace entre les mots) Soigner la lisibilité du document (diminuer la quantité de texte...)				
3 - Faire repérer à l'aide de couleurs le plan, les mots importants d'une leçon				
4 - Limiter la quantité d'exercices donnés à la maison				
5 - Donner les textes qui seront utilisés en classe à l'avance afin qu'ils puissent être préparés				
6 - Limiter la copie : fournir la photocopie de la leçon dactylographiée à apprendre (en totalité ou à compléter)				
7 - Accompagnement d'un élève tuteur pour l'aider dans la prise de notes ou des devoirs				

▶ ▶ **Remarques**

Consignes	<i>6^{ème}</i>	<i>5^{ème}</i>	<i>4^{ème}</i>	<i>3^{ème}</i>
Lire les consignes écrites à l'élève				
Repérer les mots-clés et les associer à une représentation imagée				
Faire reformuler à l'oral				
Fractionner les consignes multiples				

Modalités d'évaluation	<i>6^{ème}</i>	<i>5^{ème}</i>	<i>4^{ème}</i>	<i>3^{ème}</i>
1 - Utiliser des modes d'évaluation limitant l'écrit : <ul style="list-style-type: none"> - textes «à trous» - QCM - Schémas à légender 				
2 - Privilégier les évaluations à l'oral				
3 - Allonger le temps d'évaluation ou diminuer le nombre d'exercices				
4 - Evaluer le fond plus que la forme				
Evaluation graduée des difficultés (informer l'élève que le travail sera jugé sur le fond et sur un ou plusieurs points orthographiques précis)				
5 - Fournir la copie des corrections des évaluations				
6 - Entraîner aux aménagements en situation d'examen				
7 – Utilisation de matériel adapté				

BIBLIOGRAPHIE

- CHEVRIER-MULLER C et NARBONNA J « : *Le langage de l'enfant : aspects normaux et pathologiques* » Ed. Masson
- COLLECTIF : « *Troubles « dys » de l'enfant : Guide ressources pour les parents* » INPES
- CRUNELLE Dominique, (sous la direction de) : « *Aider l'élève dyslexique au collège et au lycée* » SCEREN
- CRUNELLE Dominique : « *Dyslexie ou difficultés scolaires au collège : quelles pédagogies, quelles remédiations* » CRDP
- DELAHAIE Marc : « *L'évolution du langage de l'enfant : De la difficulté au trouble* » INPES
- DESTREMPE Denise « *Les troubles d'apprentissages : comprendre et intervenir* » Ed. Hôpital Ste Justine Québec.
- DANSETTE Geneviève « *Dyslexie : dépistage à l'école, au quotidien, conseils pratiques* » Ed. Josette Lyon.
- DUMONT Annie « *La dyslexie* » Ed. Solar
- EGAUD Christine « *Les troubles spécifiques du langage oral et écrit : les comprendre, les prévenir et les dépister, accompagner l'élève* » CRDP de Lyon.
- ESTIENNE Françoise « *Exercices de manipulation du langage oral et écrit pour les dyslexiques et les dysorthographiques* » Ed. Masson
- ESTIENNE Françoise « *Orthographe, pédagogie et orthophonie* » Ed. Masson
- MONTFORD Marc, JUAREZ SANCHEZ Adoracion « *L'intervention dans les troubles graves de l'acquisition du langage et les dysphasies développementales. Une proposition de modèle interactif* » Ortho édition
- EXPERTISE COLLECTIVE « *Dyslexie, dysorthographe, dyscalculie. Bilan des données scientifiques* » INSERM
- REID G., GREEN S. « *1000 idées pour venir en aide aux élèves dyslexiques* » Ed. Tom Pousse
- ROMAGNY D, « *Repérer et accompagner les troubles du langage. Outils pratiques, mesures pédagogiques, adaptatives et rééducatives* » Ed. Chronique Sociale
- WECK G. (sous la direction de) « *Troubles du développement du langage* » Ed. Delachaux et Niestlé
- OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA LECTURE « *Les troubles de l'apprentissage de la lecture* » Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement et de la Recherche, 2005.

Revues/Vidéos

- ONISEP, collection Revue Réadaptation « *Dyslexie et dysphasie* »
- ANAF « *Répondre aux élèves présentant des troubles spécifiques du langage écrit* » N° 80 Décembre 2004
- COUTERET Patrice, Cédérom « *Les troubles spécifiques du langage oral et écrit* » CNEFEI-CRDP
- APEDYS des 2 Savoie « *Les enjeux de l'accompagnement dans les troubles du langage* » Vidéo de l'association, Ed.Label Vie d'Ange à télécharger sur www.abc-dyslexies.fr (menu « la dyslexie », le film du colloque)

LOGICIELS ET SITOGRAPHIE

Aides pédagogiques

- De la GS/CP : conçu par des enseignants, logiciel Th-ApLec – Apprendre à lire au cycle II – Grande section, début de CP ou remédiation <http://pagesperso-orange.fr/jm.campaner/accueil.htm>
- Tableau synthétique des aides possibles conçu par un groupe pluridisciplinaire de parents, enseignants, psychologues et orthophonistes <http://alain.lennuyeux.free.fr/dyslexie/primaire.htm>
- Banque de données lexicales, vocabulaire, littérature enfantine : Novlex BDL primaire <http://www2.mshs.univ-poitiers.fr/novlex/>
- Dictionnaire de pictogrammes : www.isaac-fr.org
- Exercices de français langues étrangères niveau CP à proposer aux adolescents : www.lepointdufle.net
- Manuel pour enfants dyslexiques : manulex : BDL manuels scolaires www.esculape.com/fmc/dyslexie.html
- ADEPRIO Diffusion : 13 rue de la Libération 95420 Magny en Vexin www.adeprio.com
- MEDIALEXIE : outil pour l'écrit <http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/anglais/Henry/dys.htm>
- Quelques points de repère pour les enseignants de collège et lycée : <http://www.aix-mrs.iufm.fr/formations/fit/doc/divers/La%20dyslexie.pdf>
- Ressources numériques adaptées aux différents types d'activités scolaires et outils susceptibles d'aider les élèves porteurs d'un handicap : <http://www.lecolepourtous.education.fr> (onglet « A consulter » dans la rubrique « Les troubles »)
- Logiciel d'entraînement phonologique « Play-on » développé par Laurent Danon-Boileau, en collaboration avec des orthophonistes et des linguistes spécialistes de l'acquisition du langage, et avec l'aide du ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche : <http://audivimedia.pagesperso-orange.fr/produits.htm>

Plus généralement

- APEDYS (Fédération d'associations de parents d'élèves dyslexiques) : www.apedys.org
- INSHEA (Institut national de formation et de recherche pour les jeunes handicapés et les enseignements adaptés) : <http://www.inshea.fr>
- Académie de Grenoble et Laboratoire Cognisciences Grenoble, Centre National de la Recherche Scientifique (Unité Mixte de Recherche 5105) Université Pierre Mendès France Grenoble www.cognisciences.com
- ONL : observatoire national de la lecture http://onl.inrp.fr/ONL/publications/publi2005/lestroubles/index_html/view

TEXTES DE RÉFÉRENCE

Rapport Ringard du 5.07.2000 : Plan d'action pour une meilleure prise en charge des enfants dysphasiques et dyslexiques.

Circulaire n°2002-024 du 31.01.2002 : Mise en œuvre d'un plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage oral ou écrit.

Loi n°2005-1013 du 24.08.2005 : Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Décret n°2005-1013 du 24.08.2005 : Dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves.

Décret n°2005-1752 du 30.12.2005 : Parcours de formation des élèves présentant un handicap.

Arrêté du 21.01.2008 : Dispense de certaines épreuves de langue vivante du baccalauréat général et technologique.